



AIDE À LA MOBILITÉ INTERNATIONALE
Pour les départs entre le 1^{er} juillet 2011 et le 30 juin 2012

DOSSIER DE CANDIDATURE

Renseignements concernant le candidat.

Informations administratives

Civilité : Mlle Mme M.

NOM :

Prénom :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Nationalité :

Adresse permanente :

Code postal : Commune :

Téléphone : Portable :

Adresse email :

Données sociales

Catégorie socioprofessionnelle du chef de famille

- Agriculteurs exploitants
- Artisans, commerçants, chef d'entreprise
- Cadre, professions intellectuelles supérieures
- Professions intermédiaires



AIDE À LA MOBILITÉ INTERNATIONALE
Pour les départs entre le 1^{er} juillet 2011 et le 30 juin 2012

- Employés
- Ouvriers
- Retraités
- Autres personnes sans activité professionnelle

Éléments de calcul du quotient familial

Avis d'imposition : de l'étudiant de ses parents (s'il leur est fiscalement rattaché)

Adresse du foyer fiscal (si différente de l'adresse permanente) :

.....
.....

Code postale : Commune :

Avis d'imposition portant sur les revenus de l'année : __ __ __ __

Montant du Revenu Brut Global (RBG) : __. __ __, __ € Nombre de part fiscal : __

Parcours de formation

Niveau de formation : L1 L2 L3 M1 M2 D



AIDE À LA MOBILITÉ INTERNATIONALE
Pour les départs entre le 1^{er} juillet 2011 et le 30 juin 2012

Renseignements concernant votre projet de séjour à l'étranger.

Poursuite d'études
Stage (obligatoire- optionnel)

Durée de la mobilité
Date du 1^{er} jour de mobilité : __ / __ / ____

Date du dernier jour de mobilité : __ / __ / ____
Institution d'accueil à l'étranger

Etablissement d'enseignement supérieur
Entreprise

Dénomination :
.....
.....

Ville : Pays :



AIDE À LA MOBILITÉ INTERNATIONALE

Pour les départs entre le 1^{er} juillet 2011 et le 30 juin 2012

Je reconnais avoir reçu communication des conditions générales de l'aide fixées par le Conseil régional d'Ile de France et l'Ecole Spéciale d'Architecture.

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus.

Je m'engage à fournir tous les justificatifs demandés ;

A défaut je m'engage à rembourser toute ou partie de l'aide versée.

Fait à _____, le _____

Signature de l'étudiant (précédée de la mention « lu et approuvé »)

Ce document est à remettre accompagné des pièces suivantes :

- **Lettre de motivation expliquant les raisons pour lesquelles vous souhaitez obtenir une bourse ;**
- **Copie de votre avis d'imposition ou de celui de vos parents. Ce document doit impérativement spécifier le nombre de parts et le Revenu Brut Global ;**
- **Certificat de scolarité de l'année en cours ;**
- **Un RIB ;**
- **Copie de la lettre d'invitation de l'université ou de l'école partenaire ou copie signée de la convention de stage ;**



AIDE À LA MOBILITÉ INTERNATIONALE **Pour les départs entre le 1^{er} juillet 2011 et le 30 juin 2012**

Conditions générales d'attribution de la bourse AMIE

Ce dispositif s'adresse (entre autre) aux étudiants inscrits dans une école d'architecture francilienne public ou privée du L1 au Diplôme.

Mobilités prises en charge

La mobilité peut concerner une poursuite d'études dans un établissement étranger d'enseignement supérieur (dans le cadre d'un accord inter établissement) ou un stage (rémunéré ou non) mais donnant lieu à la signature d'une convention entre l'ESA et l'entreprise d'accueil.

Éligibilité

Sont éligibles les séjours en mobilité internationale dont les départs sont compris entre le 1^{er} juillet 2011 et le 30 juin 2012.

Tous les étudiants ayant un projet de mobilité (étude ou stage) sur cette période peuvent déposer un dossier de demande, y compris les étudiants de nationalité étrangère.

La sélection des dossiers se fait lors d'une commission composée de 2 membres administratifs de l'école (service Relations Internationales – service Pédagogie) et d'un étudiant ayant déjà bénéficié de la bourse AMIE et effectué une mobilité.

Critères de sélection

Critère social : l'éligibilité au programme comporte un critère social imposé par la région Ile de France. Ce critère social est fondé sur le calcul du quotient familial.

Outre ce critère l'ESA tiendra compte du statut de l'étudiant et de ses ressources (boursier, avec emploi, chargé de famille) pour la mise en œuvre de la modulation financière de l'aide.

Critères académiques : les résultats, l'assiduité, le niveau d'étude.

Critères additionnels : nature du projet de mobilité.



AIDE À LA MOBILITÉ INTERNATIONALE

Pour les départs entre le 1^{er} juillet 2011 et le 30 juin 2012

Modulation financière

Mobilité en Europe : 250€ par mois de mobilité par étudiant.

Mobilité hors Europe : 450€ par mois de mobilité par étudiant

L'ESA se réserve également le droit de moduler les aides financières en fonction des ressources et/ou de la situation des étudiants.

Engagement des candidats

Les bénéficiaires s'engagent à réaliser la totalité de leur mobilité selon les dates mentionnées au dossier. Sauf cas de force majeure dûment justifié, le remboursement de la part de l'aide, proportionnel à la durée non effectuée peut être demandé.

Les bénéficiaires s'engagent à transmettre à l'ESA un mois maximum après le début de leur mobilité telle que précisée au dossier l'attestation de présence à l'étranger.

Les bénéficiaires s'engagent à remettre au plus tard un mois après leur retour un rapport de fin de séjour. En l'absence de ce document le remboursement de l'intégralité peut leur être demandé.

Les bénéficiaires s'engagent à participer à une commission de bourse à leur retour.
